AR Prefecture
079-257902205-20260617-2026AG0617DEVAF-DE
Reçu le 24/06/2026

Extrait du Registre des délibérations du 17 juin 2026

Parc naturel régional du Marais poitevin Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 17 juin 2026
Date de convocation : 1er juin 2026
Nombre de délégués en exercice : 118 (964 voix)
Nombre de délégués présents ou *représentés* : 86 (600 voix) Votes (nbre voix) : Pour : 600 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 17 juin 2026, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Bouillé-Courdault (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Anais : Hervé GAILDRAT ; Benon : Jany LESOUEF ; Charron : Christophe AZAMA ; Cram-Chaban : Sabine SOBOTA ; Esnandes : Roger BUFFETAU ; La Grève-sur-le-Mignon : Stéphane COUTTIER ; Le Gué d'Alleré : Marie-Odile ROUX ; Longèves : Bruno FERRET ; Marans : Laurent GALLIOT ; Nuaillé d'Aunis : Pascale MARTINEAU ; La Ronde : Mickaël SIRE ; Saint Cyr du Doret : Didier DENIS ; *Saint-Jean-de-Liversay : Alexandre TROUCHE* ; Saint-Sauveur d'Aunis : Jean-Michel DUMOLIE ; Taugon : Hélène CROS ; Villedoux : Maxime BARRERE

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais : Philippe LEYSSENE ; Bessines : Gérard RENAUDET ; Le Bourdet : Caroline MORIN ; Coulon : Anne-Sophie GUICHET ; *Epannes : Pierre COUTURIER* ; Frontenay Rohan-Rohan : Charles MALINAUSKA ; Magné : Pascal DUFORESTEL ; Mauzé-sur-le-Mignon : Sylvie GAUTIER ; Niort : Thibault HEBRARD ; Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO ; Sansais : Richard PAILLOUX ; Saint-Georges-de-Rex : Nicolas SAUVET ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET ; Val du Mignon : François BROSSARD ; Vallans : Sébastien GOUINEAU ; Le Vanneau-Irleau : Corinne CARDINAUD

Au titre des communes de Vendée :

Angles : Marc SIRE ; Auchay-sur-Vendée : Françoise AUJARD ; Benet : Jean-Michel GIRARD HERBRETEAU ; Bouillé-Courdault : Cécile PERNOIS ; La Bretonnière-La Claye : Jean-Pierre PELLENNEC ; Chaillé-les-Marais : Antoine METAIS ; Champagné-les-Marais : Sébastien CULOT ; Champ-Saint-Père : Jérémy ENFRIN ; Curzon : Christophe BOUNOLEAU ; Damvix : Philippe PRUNIER ; Doix-les-Fontaines : Christine FROMAGET ; Gué-de-Velluire : Rébecca GUILLOTEAU ; Ile d'Elle : Fabien BILLARD ; La Couture : Clément ROUSSEAU ; Lairoux : Cédric GUINAUDEAU ; La Tranche-sur-Mer : Charles RABAUD ; Liez : Stéphane ROBIN ; Longeville-sur-Mer : Miguel LAUMONIER ; Luçon : Noémie DUTHIL ; Les Magnils Reigniers : Nicolas BOUJU ; Maillezais : Patrick ROBIN ; Mareuil-sur-Lay : Thierry COUILLAUD ; Le Mazeau : Stéphane LUCAS ; Montreuil : Manon BOULARD ; Moreilles : Thomas RABELLE. Nalliers : Mathilde COSSON ; Peault : Franck BRODU ; *Puyravault : Cécile MAUNY* ; Saint-Benoist-sur-Mer : Daniel NEAU ; Sainte-Radégonde-des-Noyers : Jacques TRAVAUX ; Saint Sigismond : Anne FLEURET ; *Saint-Vincent-sur-Graon : Jannick RABILLE* ; *Les Velluire sur Vendée : Alexis MAINARD* ; Vouillé-les-Marais : Sébastien GARREAU

Au titre des EPCI :

Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Sylvain AUGERAUD ; Communauté de Communes Aunis Sud : Hervé GAILDRAT ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Denis LA MACHE ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Grand Littoral : Daniel NEAU ; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Laurent DUPAS

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Margarita SOLA, *Christelle CHASSAGNE*

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Lydie BERNARD, Lucie ETONNO, Philippe BARRE, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : *Valérie AMY-MOIE,* Gilles GAY

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Séverine VACHON, Olivier POIRAUD

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, Stéphane GUILLON

Assistaient également les communes et partenaires associés avec voix consultative :

La Rochelle : Pascal DAUNIT ; Aigrefeuille-d'Aunis : Marie-Claude BILLEAUD ; Saint-Saturnin-du-Bois : Serge Moueix et Olivier JOUANNEAU ; La Rochénard : Gaelle KEMP

Chambre d'agriculture de Charente-Maritime : Luc SERVANT ; Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres : Ludovic JARRIAULT ; Collectif des trois fédérations départementales de chasse : David MARCHERAY ; France Nature Environnement 85 : Yves LE QUELLEC

Affectation du Résultat de l'Exercice 2025 : Budget annexe Développement Economique

AR Prefecture

079-257902205-20260617-2026AG0617DEVAF-DE
Reçu le 24/06/2026

Affectation du Résultat de l'Exercice 2025
Budget annexe Développement économique

Contexte

Considérant les éléments du compte administratif 2025 du budget annexe Développement économique, qui font apparaître un excédent de fonctionnement de clôture de 13 074,63 € et un déficit d'investissement de clôture de 375 406,15 €.

Il est proposé d'affecter :

- Au chapitre 002 en recettes de fonctionnement, l'excédent de clôture pour 13 074,63 €,
- Au chapitre 001 en dépenses d'investissement, le déficit de clôture pour 375 406,15 €.

Décision

Après en avoir débattu, le comité syndical décide :

- De reporter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de 13 074,63 € en recettes et de l'inscrire au budget supplémentaire 2026 sur la ligne budgétaire 002 ;

- D'inscrire en dépenses au budget supplémentaire 2026, le solde d'exécution de la section d'investissement de 375 406,15 € sur la ligne 001.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,
Pascal DUROREST EL

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT